

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

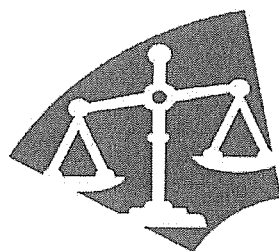
**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00399
Numéro SIREN : 810 725 101
Nom ou dénomination : SAS GROUPE PARISOT & BOUCHE ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2020 sous le numéro de dépôt 5929

Dominique
D A V I D
Commissaire
Aux Comptes



Audit Légal
&
Contractuel

GROUPE PARISOT & BOUCHE ASSOCIES

256 Route de Nice
06 600 ANTIBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

A l'assemblée générale de la société GROUPE PARISOT & BOUCHE ASSOCIES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE PARISOT & BOUCHE ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président de la société sur la base des éléments disponibles à cette date d'arrêt dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société GROUPE PARISOT & BOUCHE ASSOCIES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié de l'ensemble des principes comptables appliqués et méthodes d'évaluation retenues, ainsi que leur correcte application et la pertinence des informations fournies dans l'annexe des comptes. Nos appréciations se sont également portées sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15/06/2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membre de l'assemblée générale.

Nous informons l'assemblée générale de l'absence d'établissement des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A NICE,

Le 15/06/2020

DOMINIQUE DAVID

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie régionale d'Aix – Bastia
17 Bd DELFINO 06300 NICE (Tramway : Palais des Expositions)
Tel : 07 72 29 26 76 / Port : 06 09 06 84 87 / Mail : david@davidcac.com
SIRET 44954316400031

Annexe au rapport

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Présenté en Euros

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<i>Actif immobilisé</i>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	263 620		263 620	263 620
Créances rattachées à des participations	21 545		21 545	22 251
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	285 165		285 165	285 871
				- 706
<i>Actif circulant</i>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	72 290		72 290	68 210
Autres créances				
· Fournisseurs débiteurs				
· Personnel				
· Organismes sociaux				
· Etat, impôts sur les bénéfices				2 156
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 269		1 269	705
· Autres				605
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	193		193	125
Chargés constatés d'avance				98
TOTAL (II)	73 753		73 753	71 899
				1 854
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	358 917		358 917	357 770
				1 147



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel	264 720	264 720	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	13 829	13 480	349
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	10 534	10 534	
Report à nouveau	9 631	28 012	- 18 381
Résultat de l'exercice	3 603	6 968	- 3 365
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	302 317	323 715	- 21 398
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	2 684		2 684
. Associés	2 703	23	2 680
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 613	4 058	3 555
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	7 579	7 610	- 31
. Etat, impôts sur les bénéfices	792		792
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	26 067	21 812	4 255
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 162	552	8 610
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	56 600	34 055	22 545
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	358 917	357 770	1 147

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	113 700		113 700	95 400	18 300	19,18
Chiffres d'affaires Nets	113 700		113 700	95 400	18 300	19,18
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 911	2 073	- 162	-7,81
Autres produits			119	3	116	N/S
Total des produits d'exploitation			115 730	97 476	18 254	18,73
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			33 960	36 878	- 2 918	-7,91
Impôts, taxes et versements assimilés			906	1 157	- 251	-21,69
Salaires et traitements			53 191	35 280	17 911	50,77
Charges sociales			22 394	16 071	6 323	39,34
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			1	7	- 6	-85,71
Total des charges d'exploitation			110 452	89 391	21 061	23,56
RESULTAT EXPLOITATION			5 278	8 084	- 2 806	-34,71
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés				305	- 305	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers				305	- 305	-100
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières						
RESULTAT FINANCIER				305	- 305	-100
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			5 278	8 389	- 3 111	-37,08

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	883	163	720	441,72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	883	163	720	441,72
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-883	-163	- 720	441,72
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	792	1 258	- 466	-37,04
Total des Produits	115 730	97 781	17 949	18,36
Total des charges	112 128	90 812	21 316	23,47
RESULTAT NET	3 603	6 968	- 3 365	-48,29
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



Annexes aux comptes annuels



Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 358 917,17 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 602,60 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/06/2020 par le Président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 285 165 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	285 871		706	285 165
TOTAL	285 871		706	285 165

Etat des créances = 95 104 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	21 545		21 545
Actif circulant & charges d'avance	73 559	73 559	
TOTAL	95 104	73 559	21 545



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 264 720 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	26472	10,00	264 720
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<i>Titres en fin d'exercice</i>	<i>26472</i>	<i>10,00</i>	<i>264 720</i>

Etat des dettes = 56 600 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	5 387	5 387		
Fournisseurs	7 613	7 613		
Dettes fiscales & sociales	43 600	43 600		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	56 600	56 600		

Charges à payer par postes du bilan = 4 487 E

Charges à payer	Montant
Emprunt & dettes établissements de crédit	
Emprunt & dettes financières diverses	
Fournisseurs	2 880
Dettes fiscales & sociales	1 607
Autres dettes	
TOTAL	4 487



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 113 700 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	113 700	100,00 %
TOTAL	113 700	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 792 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	5 278		5 278
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	-883		-883
Participation des salariés			
TOTAL	4 395	792	3 603



Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 4 487 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	2 880
TOTAL	2 880

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etat autres charges à payer	1 607
TOTAL	1 607



Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	10 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	264 720	264 720	264 720	264 720	264 720
b) Nombre d'actions émises	26 472	26 472	26 472	26 472	26 472
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	113 700	95 400	100 000	100 000	90 329
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	4 395	8 226	34 690	13 046	13 484
c) Impôt sur les bénéfices	792	1 258	5 203	1 957	2 033
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	3 603	6 968	29 487	11 089	11 451
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	3 603	6 968	29 487	11 089	11 451
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	1	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	1	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	2	2	2	2	2
b) Montant de la masse salariale	53 191	35 280	22 107	44 547	46 502
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	22 394	16 071	10 564	18 767	18 026



Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SARL BAMBINOS	5 000	214 078	98	258 720				428 387	-13 618	
SARL LITTLE ROCK DINER CANNES	5 000	-40 970	98	4 900				208 823	-34 014	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

